



ST-PIERRE-JOLYS PROGRAMME DE REMISE SUR LE DRAINAGE

FINANCEMENT ASSURÉ PAR LE
GOUVERNEMENT DU
MANITOBA



Saint-Pierre-Jolys offre un soutien financier aux propriétaires qui souhaitent protéger leur propriété contre les risques d'inondation en installant des puisards, des pompes, des clapets anti-retour et des citernes pluviales. Le programme de remise reste à la disposition des propriétaires pour protéger leurs maisons contre les répercussions des événements météorologiques extrêmes à l'avenir.

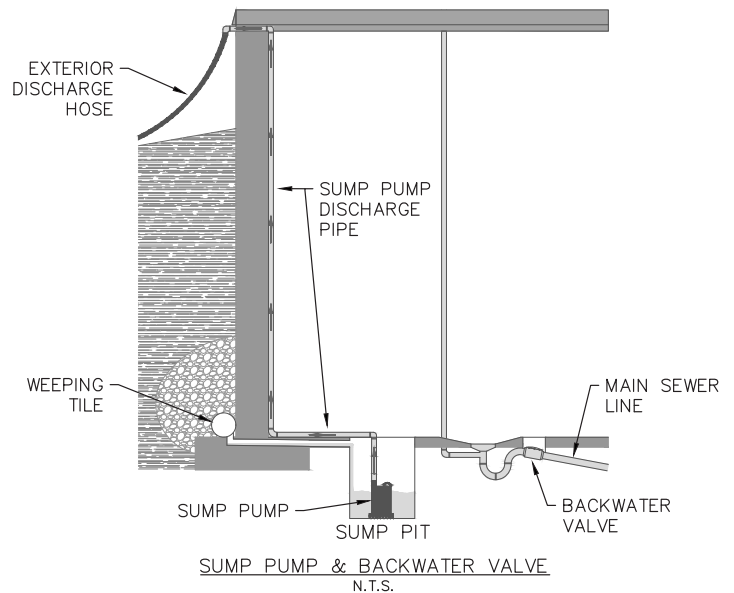
LES BASES DU DRAINAGE

La pluie, la neige et la glace fondue sont toutes des eaux pluviales. Normalement, les eaux de ruissellement provenant de votre toit, de votre allée et d'autres surfaces dures sont dirigées loin de votre propriété, vers la rue et dans le système d'égouts pluviaux du Village. Les substances nocives telles que les huiles, les métaux lourds et le sel de déneigement sont absorbées par les eaux de ruissellement tout au long de leur parcours.

Dans un environnement urbain, les eaux de ruissellement doivent atteindre l'égout pluvial ou s'infiltrer lentement dans le sol au lieu de pénétrer dans l'égout sanitaire. Si une trop grande quantité d'eaux pluviales pénètre dans le réseau d'égouts sanitaires, elles risquent de déborder et de refouler dans une maison. Cela se produit lorsque l'eau dans le système dépasse le niveau de conception, ce qui surcharge le système. Cet état est appelé « surcharge ». Si votre maison possède des siphons de sol ou des installations sanitaires dans votre sous-sol sous le niveau de surcharge, une inondation du sous-sol peut se produire.

PUISARD ET POMPE

Les tuiles pleureuses qui entourent la maison recueillent les eaux souterraines autour des fondations de la maison. Ces eaux souterraines collectées pénètrent dans le puisard et sont ensuite pompées par une ou plusieurs pompes de puisard à l'écart de votre maison, au lieu de pénétrer dans les égouts sanitaires. Cette méthode offre la meilleure protection contre les eaux souterraines avec le moins de risques possible en scindant le drainage des fondations de la maison à la fois des égouts pluviaux et des égouts sanitaires.



CLAPET ANTI-RETOUR EN LIGNE

Les clapets anti-retour sont des dispositifs mécaniques qui permettent aux eaux usées sanitaires de s'écouler dans une seule direction, loin de votre maison. En cas de refoulement des eaux usées, l'opercule de la vanne est poussé vers le haut, ce qui a pour effet de fermer la vanne et d'arrêter le reflux des eaux usées à travers la vanne. Une fois le problème résolu, la vanne revient à sa position initiale par gravité et reprend son débit normal. Lorsque des clapets anti-retour sont utilisés sur les conduites de service résidentielles des égouts sanitaires, ils réduisent le risque de refoulement des eaux usées s'ils sont installés et entretenus de manière appropriée.

JARDIN DE PLUIE

Un jardin de pluie est une plate-bande de plantes vivaces en forme de cuvette, située dans une zone qui a été délibérément déprimée, et remplie de plantes indigènes, d'arbustes et de plantes vivaces qui ont été soigneusement choisis pour maximiser son utilité. Les jardins de pluie sont souvent plantés à côté des tuyaux de descente ou des sorties de pompe de puisard, loin de la structure, afin de maximiser le potentiel d'absorption. Les eaux de ruissellement peuvent facilement s'infiltrer dans le sol du jardin, la végétation absorbant l'eau qui ne s'infiltrerait pas. Les jardins de pluie sont spécifiquement conçus pour s'adapter à chaque terrain. La conception du jardin est principalement déterminée par la quantité d'eau à laquelle la propriété est exposée et par le type de sol. Outre les avantages de la gestion des eaux pluviales, les jardins de pluie offrent un attrait esthétique grâce à leur large éventail de plantes et de fleurs qui rehaussent n'importe quel thème d'aménagement paysager.

CONDITIONS DU PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DRAINAGE

- 1 La propriété doit être située dans les limites du Village de Saint-Pierre-Jolys.
- 2 Le demandeur doit être le propriétaire du bien, et non le locataire.
- 3 Une seule demande par ménage ou installation commerciale pour la durée de l'offre du programme.
- 4 L'installation du clapet anti-retour doit être confiée à un plombier accrédité.
- 5 Les remboursements seront distribués selon le principe du premier arrivé, premier servi.

*Se référer au formulaire de demande pour les modalités complètes.

CITERNE PLUVIALE

Une citerne pluviale est un récipient qui recueille et stocke l'eau de pluie provenant des toits et qui est généralement placée sous les tuyaux de descente ou les gouttières. La collecte de l'eau de pluie réduit considérablement la quantité d'eaux de ruissellement qui se déversent dans les égouts pluviaux et sanitaires. L'eau douce recueillie peut avoir une variété d'autres avantages et utilisations, notamment la conservation de l'eau, la réduction de la dépendance à l'égard de l'eau de puits pour les usages extérieurs, une croissance plus saine des plantes, des économies, et un approvisionnement d'urgence en eau non potable.



MESURE DE DRAINAGE

Puisard et pompe

REMISE

100 % du coût facturé jusqu'à un maximum de 2 000 \$, y compris la main-d'œuvre, les matériaux, les permis et les taxes.

Clapet anti-retour en ligne

50 % du coût facturé jusqu'à un maximum de 2 000 \$, y compris la main-d'œuvre, les matériaux, les permis et les taxes.

Déconnexion des gouttières et des descentes d'eau pluviale

100 % du coût facturé jusqu'à un maximum de 750 \$, y compris la main-d'œuvre, les matériaux et les taxes.

Citerne pluviale

100 % du coût facturé jusqu'à un maximum de 250 \$, y compris la main-d'œuvre, les matériaux et les taxes.

Jardin de pluie

100 % du coût facturé jusqu'à un maximum de 750 \$, y compris la main-d'œuvre, les matériaux et les taxes.

